



Le Moule, Le 27 juin 2025

Département Culture, Sport, Affaires Scolaires
Direction des Affaires Scolaires

Nos réf. : 2025/031/GLC/FP/CM/TG

COMMUNIQUÉ

Le Maire de la ville, Président de la Caisse Des Ecoles (CDE), informe les parents d'élèves de l'ouverture des inscriptions à la restauration scolaire et aux activités périscolaires pour l'année scolaire 2025-2025 :

Du lundi 30 juin au vendredi 29 août 2025 inclus

- ✓ Par mail « inscriptionsaffairescolaires@mairie-lemoule.fr (renseigner en objet : INSCRIPTION HORS TEMPS SCOLAIRE 2025)
- ✓ Via le portail famille de la ville (identifiant et mot de passe sur votre facture),
- ✓ Au bureau de la direction des Affaires Scolaires sise à l'annexe 1 – rue Achille-René BOISNEUF, aux horaires de réception (8h00-12h00 du lundi au vendredi).

AUCUNE INSCRIPTION POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2025 NE SERA POSSIBLE AU-DELA DE CETTE DATE.

Pièces à fournir (obligatoire) :

- Attestation de paiement CAF si changement,
- Un justificatif d'adresse de moins de 3 mois si changement,
- Une mise à jour de votre adresse e-mail, numéro de téléphone,
- Dernier avis d'imposition.

NB :

- **Les enfants non-inscrits au plus tard au 29/08/2025 ne seront pas acceptés à la restauration et aux activités périscolaires au mois de septembre 2025,**
- Les demandes d'inscriptions qui seront faites au mois de septembre seront validées pour le mois d'octobre 2025,

Le Moule, Le 27 juin 2025

Le Maire,

Gabrielle LOUIS CARABIN

